



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Bastia, le 19 janvier 2011

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES

BUREAU DU CONTRÔLE DE LEGALITE ET
DES STRUCTURES TERRITORIALES

REFERENCE A RAPPELER : DRCT/BCLST/AL

AFFAIRE SUIVIE PAR : M^{lle} LEPIDI

TELEPHONE : 04.95.34.50.88

TELECOPIE : 04.95.34.51.06

anna.lepidi@haute-corse.gouv.fr

N° 2011-3

Le Préfet

à

M. le Président du Conseil général
M. le Président du conseil d'administration du
SDIS de Haute-Corse
M. le Président de l'Office public de l'habitat de
Haute-Corse
Mmes et MM. les Maires
MM. les Présidents des établissements publics
de coopération intercommunale
Mme la Présidente du Centre départemental de
gestion de la fonction publique territoriale
(en communication à MM. Les Sous-Préfets
de Calvi et Corte)

Objet : Dématérialisation des marchés publics
Article 40 du code des marchés publics.

Réf : Arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de
passation des marchés publics
Ma lettre-circulaire n° 2010-7 du 16 février 2010

Dans le cadre du contrôle de légalité des marchés publics, j'ai appelé votre attention, par lettre-circulaire visée en deuxième référence, sur les dispositions applicables à compter du 1er janvier 2010 en matière de dématérialisation des marchés publics dont le montant est supérieur à 90 000 € HT.

S'agissant des mesures de publicité, j'ai rappelé qu'en vertu de l'article 40 du code des marchés publics il vous appartenait également de publier l'avis d'appel public à la concurrence sur un « profil d'acheteur ».

ADRESSE POSTALE: 20401 BASTIA CEDEX

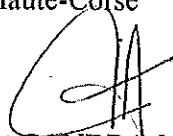
Standard: 04.95.34.50.00 - Télécopie: 04.95.31.64.81 - Mel: prefecture.haute-corse@haute-corse.pref.gouv.fr

Or, j'ai été amené à constater que la plupart des marchés qui me sont transmis au titre du contrôle de légalité ne comportent pas la preuve de cette publicité.

Aussi, je vous demande de bien vouloir veiller à ce que les dossiers que vous m'adressez contiennent ce justificatif.

Mes services se tiennent bien évidemment à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin (Tel. 04.95.34.50.88 ou 34.50.80.).

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture
de la Haute-Corse



Laurent GANDRA-MORENO